

## Procès-Verbal N°4

Réunion de la Commission Assurance Qualité (CAQ) du Mardi 14 Juin 2016,

Lieu : Salle CAQ-Faculté de Médecine d'Oran,

Heure : 16h03 à 17h05

Présidée par : **Mr le Pr. BACHIR BOUIADJRA.N**  
Secrétaire de Séance : **Mr AOUFFEN.N**  
Membre présent : **Mr SERRADJ.S**  
Invités : **Mr Le Pr. MELIANI Mohamed (CIAQES) Université d'Oran 1,**  
Absents excusés : **Mme REZKALLAH.H, Mme HEROUAL.N, Mr TOUHAMI.M,  
Mr YOUSFI.MD.**

### **Mot du Président :**

La séance est ouverte à 16h03, par Mr le **Professeur BACHIR BOUIADJRA. N.** Il souhaite la bienvenue à notre invité Le Pr. MELIANI Mohamed et aux membres présents de la commission. Mr AOUFFEN, chargé de transmettre aux membres de la CAQ le message de Mr BENANI : « Pour des considérations personnelles et de santé, j'ai le regret de ne pouvoir continuer ».

### **L'ordre du jour : Comment mettre en œuvre de l'AQ dans l'enseignement supérieur (ES) ?**

**Mr MELIANI** nous dévoile qu'il y'a nécessité de définir les objectifs de l'AQ et les moyens dans le cadre d'une politique de l'assurance qualité. Ces objectifs doivent être en harmonie avec les objectifs de la politique nationale de l'ES. Ils peuvent être divers, pour cela, il est requis de :

- Utiliser l'assurance qualité comme **outil de pilotage** pour le secteur de l'ES,
- Structurer la communication entre l'État et les établissements de l'ES en vue d'une planification commune,
- Utiliser l'évaluation de la qualité dans le cadre des systèmes caractérisés par une croissance et une diversification rapides,
- Renforcer la capacité de gestion interne des établissements pour l'amélioration de la qualité.

Mr MELIANI prône la démarche pratique expliquée dans le tableau ci-dessous.

Comment mesurer cette qualité = **Evaluation de la qualité** ;

Comment garantir cette qualité = **Assurance de la qualité ou garantie de la qualité** ;

Comment obtenir cette qualité = **Management de la qualité.**

Terme	Question centrale	Objectif	Action
<b>Evaluation de la qualité</b>	comment mesurer la qualité	Mesurer la qualité	Mettre en œuvre une évaluation
<b>Assurance de la qualité</b>	comment garantir la qualité	Montrer que la qualité est là	Vérifier la qualité
<b>Management de la qualité</b>	comment obtenir la qualité	Gérer la qualité	Mettre en œuvre des procédures et une culture de la qualité

Il nous dévoile qu'il n'y a pas un système unique d'AQ prêt à l'emploi. Outre la définition des objectifs, un certain nombre de choix concernant les méthodes, les outils, l'étendue doivent être établis. Certains objectifs de l'AQ reflètent des intérêts et des demandes du gouvernement, alors que d'autres concernent plus directement les besoins internes de l'établissement.

Les objectifs généraux de l'AQ sont classés en **3 catégories** :

- Le contrôle de la qualité ;
- La reddition des comptes / transparence ;
- L'amélioration des pratiques.

**Le contrôle de la qualité** correspond au rôle du gouvernement de garantir que l'offre d'enseignement supérieur respecte des exigences de qualité minimales. La croissance du nombre de prestataires privés aux niveaux national et international a accru le besoin des gouvernements de suivre avec une plus grande attention la qualité et garantir que l'offre d'enseignement supérieur corresponde aux objectifs nationaux de développement.

Assurer des standards de qualité minimaux se justifie plus particulièrement dans les systèmes d'enseignement supérieur qui se sont beaucoup diversifiés et sont devenus hétérogènes, ou encore, quand la confiance du public envers les établissements d'enseignement supérieur s'érode. Il devient alors important de fournir la garantie que les établissements se conforment aux critères minimaux exigés, à défaut de quoi ils s'exposeraient à des sanctions à savoir la radiation du système, la non-reconnaissance de leurs diplômes ou autres mesures similaires.

**La reddition des comptes / transparence** : Il faut que le public (ou les parties prenantes) soit tenu informé de l'aptitude des Établissements à remplir leurs missions.

**L'AQ conduit naturellement vers l'amélioration**, grâce à la conformité aux objectifs et à la mise en place de bonnes pratiques avec des objectifs que les établissements et leurs départements s'efforceront d'atteindre.

Il faut donc imposer des exigences aux établissements d'ES et au système d'AQE.

- **Question à débattre : Quels objectifs pour le système d'AQ de l'ES en Algérie ?**

**Monsieur le Président** nous révèle une originalité de l'actuel étudiant qui est inscrit en préclinique, ce dernier ne connaît pas les implications et l'intérêt de l'enseignement des sciences fondamentales, par exemple des biostatistiques, la biophysique, l'anatomie, la physiologie, etc. en Médecine. Cette spécificité n'est pas une individualité de l'étudiant débutant mais aussi des étudiants en fin de cursus soit en graduation soit en post graduation.

Nous sommes forcés de remarquer que le praticien spécialiste est devenu un ouvrier qualifié, un gestuel ou un prescripteur, alors qu'il doit être au moins un concepteur.

En formation il y'a des professions et des grades, l'ingénieur de conception, l'ingénieur d'application et l'ouvrier qualifié.

Nécessité de se pencher sur notre façon d'enseigner, de former en graduation et en post graduation. Médicaliser le cycle préclinique (ex tronc commun), faire un lien entre les enseignements de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> année et le reste du cursus, afin de pouvoir acquiescer une économie de santé et de formation, sinon on va s'inscrire dans une conception à la Russe !

**Mr Le Pr. SERRADJ. : Comment faire la part entre formation et enseignement ?**

**Mr le Pr. MELIANI. M :**

**L'enseignement** est une pratique, mise en œuvre par un enseignant, visant à transmettre des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) à un élève, un étudiant ou tout autre public dans le cadre d'une institution éducative. Cette notion se distingue de l'apprentissage qui renvoie lui à l'activité de l'élève qui s'approprie ces connaissances. L'enseignement ne doit pas non plus être confondu avec l'éducation, beaucoup plus général, correspond à la formation globale d'une personne, à divers niveaux (au niveau social, technique, scientifique, médical, etc.). Néanmoins, l'enseignement contribue à cette formation et constitue donc une composante de l'éducation. L'enseignement c'est « déductif & inductif ».

**La formation** est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et les savoir-faire (capacité et aptitude) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. La formation c'est « générique »

**Monsieur le Président** nous déclare qu'il faut instaurer des règles dans l'organisation des enseignements pour assurer une cohérence des connaissances. Il ne devrait pas y'avoir d'incompatibilité, de confusion et de dissociation entre la **Conférence magistrale** et les **TD / TP**.

**Mr MELIANI** nous rappelle l'intérêt de la psychopédagogie et du rôle des micro-enseignements. Ces échanges construits et systématiques permettent au formateur d'évaluer l'acquisition des compétences par les participants. L'objectif pédagogique est de :

- Mettre en œuvre des techniques de présentation de manière efficace
- Utiliser le feed-back en vue de favoriser son propre développement et celui d'autrui
- Réfléchir sur sa pratique en vue de développer des compétences spécifiques

### **En matière de choix des mécanismes**

Mr MELIANI nous explique que les dispositifs d'assurance qualité externe (AQE) utilisent l'évaluation, l'audit de la qualité et l'accréditation comme mécanismes pour examiner la qualité des activités et des services des établissements ou de leurs composantes.

**L'évaluation** porte sur la qualité des activités, tandis que l'audit porte sur la qualité des mécanismes d'assurance qualité. L'évaluation peut porter sur les intrants (comme les ressources allouées), les processus (c.-à-d. le mode de fonctionnement) ou les résultats (comme le nombre de publications des enseignants).

Il est à noter que **l'évaluation et l'accréditation des programmes** et des établissements ne forment pas nécessairement deux mécanismes séparés, mais peuvent être des éléments consécutifs d'une **même procédure**.

Souvent, l'évaluation **précède** l'accréditation et présente d'ailleurs des résultats et des recommandations.

L'évaluation est faite à partir de standards, critères et règles de procédures, et donc l'accréditation se sert des résultats de l'évaluation pour établir la décision d'octroyer ou non le label d'accréditation à un Établissement ou une formation. Selon les pays, l'accréditation peut ou non être une condition pour la reconnaissance d'une formation par le ministère de l'ES.

**L'audit de la qualité** évalue la qualité des mécanismes internes d'assurance qualité. Il examine tous les outils et procédures qui contribuent au sein de l'établissement à l'amélioration de la qualité ; de ce fait il est conforme avec l'objectif d'« **amélioration** » de l'assurance qualité.

Pour autant il n'atteste pas d'un niveau particulier de qualité ni ne conduit à la comparaison des niveaux de qualité, ce qui est le cas de l'évaluation lorsqu'elle part de standards donnés.

Ce sont les objets évalués et la nature des conséquences qui distinguent ces trois mécanismes.

**L'évaluation porte sur la qualité des activités, tandis que l'audit porte sur la qualité des mécanismes d'assurance qualité. Quant à l'accréditation, elle consiste en une évaluation ou un audit qui mène à une reconnaissance officielle.**

Mr MELIANI prône l'approche exposée dans le tableau ci-dessous :

### **Typologie des mécanismes d'assurance qualité**

Mécanisme	Question	Accent	Résultats
Évaluation	Jusqu'à quel point les résultats sont-ils bons ?	Résultats	Niveau (y compris une décision favorable ou défavorable)
Accréditation	Est-il suffisamment bon pour être approuvé ?	Adaptation (mission, ressources, processus)	Décision favorable ou défavorable
Audit	Objectifs sont-ils satisfaits ? Processus est-il efficace ?	Processus	Description qualitative

Il est difficile de répondre aux trois objectifs de l'AQE avec un seul mécanisme. A votre avis :

- **Quels mécanismes s'adaptent le mieux au contexte de l'ES en Algérie ?**

Mr MELIANI expose dans le tableau ci-dessous :

**La classification des options de base utilisées dans les systèmes AQE**

Objectifs	Contrôle de la qualité	Reddition des comptes	Amélioration des pratiques
Mécanisme préféré	Autorisation d'ouverture	Accréditation/évaluation	Audit de la qualité
Principe de fonctionnement	Approche basée sur les standards	Adéquation aux/des objectifs	Adéquation aux objectifs
Procédures	Évaluation externe	Évaluation externe et auto-évaluation	Focus sur l'auto-évaluation
Nature	Obligatoire	Obligatoire ou volontaire	Volontaire

Après un ultime échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 17h 05 et nous convie à la prochaine réunion qui aura lieu Mardi 21 Juin 2016 à 16 heures.

**Le secrétaire de séance :**  
**AOUFFEN.N**

**Le Président**  
**Mr le Pr BACHIR BOUIADJRA. N**